



Succession vente d'une maison

Par **Gentiane_old**, le **28/11/2007** à **17:22**

Bonjour,

La situation : ma tante est décédée en janvier ses 5 frères (dont 3 décédés = 16 neveux et nièces) héritent d'une maison. Les deux frères ont récupéré des objets de valeur sentimentale, le notaire est venu en [s]octobre[/s] pour établir l'inventaire et a refusé de le faire car il manquait trop de meubles (sans valeur marchande) et bibelots que veulent récupérer 4 neveux/nièces. L'autre partie des neveux nièces est d'accord pour que les deux frères gardent les souvenirs qu'ils veulent. Tout ceci retarde la vente de la maison qui repart pour une année de frais d'entretien et impôts. Ma question est : est-ce que la majorité peu l'emporter ?? et ne pas tenir compte des 4 gêneurs qui ne se sont jamais préoccupés de la santé de ma tante de son vivant.

J'ajouterai que c'est sous les bons conseils du notaire que mes 2 oncles se sont permis de récupérer des affaires et qu'aujourd'hui il dit n'avoir rien dit (6 témoins).

Merci d'avance pour votre réponse

Cordialement